



Un Toit pour la Biodiversité

Localisation du site et caractéristiques



Ecole d'Azé © Tom Rouillon – Perche Nature

La commune d'Azé est située dans le Perche, à proximité de la Vallée du Loir au nord du département du Loir-et-Cher. Le bâtiment visé par des travaux de rénovation est un bâtiment de l'école primaire d'Azé, , au niveau du bourg, à côté de la mairie et à 190m de la rivière affluent du Loir « Le Boulon ».

La superficie du bâtiment est de 400 m².

Projet de la collectivité ou du propriétaire

La commune d'Azé souhaite réaliser la rénovation de la toiture en ardoises d'un des bâtiments de son école afin de de la remettre en état. Une partie de la toiture a déjà été rénovée en septembre 2024. La date de démarrage des travaux est prévue pour la mi-juin 2025 et pour une durée de 2 semaines.

Accompagnement réalisé

2025 - Inventaires des chiroptères et des oiseaux et diagnostics

Résultats d'inventaires



Lors du premier diagnostic, un Grand murin a été trouvé sur la charpente dans le petit comble isolé avec toiture rénovée, ainsi que de nombreuses crottes de cette même espèce. Le site est donc bien fréquenté par l'espèce. De plus, il y a des traces de suintements de guano à l'intérieur contre les parpaings et bois de charpentes, indiquant des points d'accroches. Il reste à savoir s'il s'agit d'un gîte de maternité (très probable) ou de transit (moins probable).

Concernant la grande toiture au-dessus des salles de classe qui sera visée par les prochains travaux, des crottes de pipistrelles (*Pipistrellus sp.*) et de Grands murins sont présentes à l'entrée de la porte d'accès au comble. À l'intérieur de l'entrée du comble, il y a aussi des traces de suintements de guano indiquant que le site est utilisé par les chauves-souris.

Lors de l'affut crépusculaire, seulement 4 Pipistrelles communes ont été vues en chasse dans le préau. Aucun chiroptère n'a été vu sortant des portes des combles malgré l'aide de jumelles thermiques.

Préconisations en faveur de la biodiversité

Les travaux prévus pour juin 2025 ne devraient pas poser de problème pour les chiroptères de la petite partie de toiture déjà rénovée. En revanche, pour la partie plus importante de toiture qui correspond aux grands combles, qui va être en travaux, cela pourrait être dérangentant si le site est encore fréquenté (ce qui semble être le cas au vu du guano présent). Afin d'éviter et réduire au maximum l'impact des travaux sur les potentiels individus présents, il conviendrait de laisser la porte du comble ouverte pour faire un appel d'air et rendre le site provisoirement moins favorable. Cette stratégie vise ainsi à inciter les chiroptères à aller dans le petit comble déjà rénové (et favorable) juste à côté. Une fois les travaux terminés, la porte pourra être refermée comme avant (avec la petite entre-ouverture en bas pour laisser un accès au chauves-souris). Une fente d'ouverture adaptée pourrait être aménagée au niveau de la porte. Cependant ce petit aménagement ne sera pas nécessaire si l'entre-ouverture au bas de la porte continue de convenir aux chiroptères même après les travaux.

Des suivis pendant travaux seront réalisés afin de mieux appréhender l'utilisation du site par les chauves-souris pendant la période estivale. Une dérogation de demande de dérangement d'espèces protégées est nécessaire pour la grande partie de la toiture. Il y a très probablement d'autres combles d'autres bâtiments de l'école occupés par des pipistrelles mais les travaux ne concerneront pas ces zones. En revanche il serait intéressant de confirmer ces hypothèses par d'autres affûts de sortie de gîte afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble. Un suivi des mesures mises en place dans ce dossier sera à effectuer par Perche Nature durant 3 années à l'issue des travaux avec un affût crépusculaire en période estivale. Un compte rendu sera transmis à la collectivité et aux services de l'Etat.

Avec le soutien de



Pour en savoir plus

Association Perche Nature
Maison Consigny
41170 MONDOUBLEAU

Tom Rouillon
[environnement@perc
henature.fr](mailto:environnement@perc
henature.fr)
02.54.80.11.05

Estelle Vanden-Abeelee
direction@perchenature.fr
06.95.79.73.85

Date de rédaction de la fiche : 30/07/2024